

Production végétale : céréales-oléagineux-protéagineux

Bien que caractérisée par ses cheptels bovins, l'agriculture vosgienne comprend également la production de cultures de vente. Des systèmes d'exploitation en polyculture-élevage ou en polycultures sont présents sur le département des Vosges.

La production des cultures de vente sur les exploitations agricoles dépend des possibilités de débouchés économiques (coûts de production/prix de vente, organisation de la filière localement, accompagnement technique).

Les 50 000 hectares de céréales-oléagineux-protéagineux représentent 24 % de la surface agricole vosgienne.

La production de céréales, d'oléagineux et de protéagineux nécessite la présence de certaines conditions agronomiques. Ces conditions concernent le sol (sa fertilité, sa profondeur, sa capacité de rétention de l'eau), le climat (précipitations, température) et la topographie des parcelles (pente, taille, exposition au vent).

Cette production est destinée d'une part, à la consommation par les troupeaux présents sur les exploitations et d'autre part, à la vente à l'industrie.

La filière agroalimentaire comporte de nombreuses structures consommatrices de cette production (biscuiterie, pâtes alimentaires, alimentation du bétail, etc.).

Les bassins de production des céréales, des oléagineux et des protéagineux se superposent donc sur le département des Vosges. Le principal bassin de production se trouve dans l'ouest du département, où les typologies des exploitations agricoles et les potentiels agronomiques des terres sont favorables. Ces cultures sont quasiment inexistantes dans le Massif vosgien, où les contraintes naturelles des territoires ne permettent pas la rentabilité de leur production.



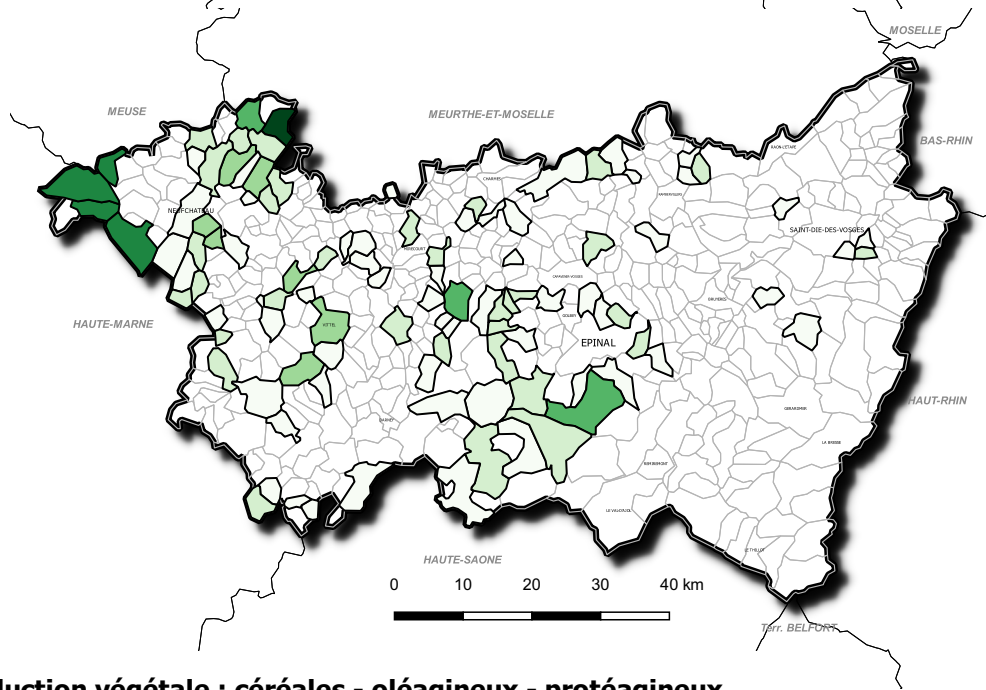
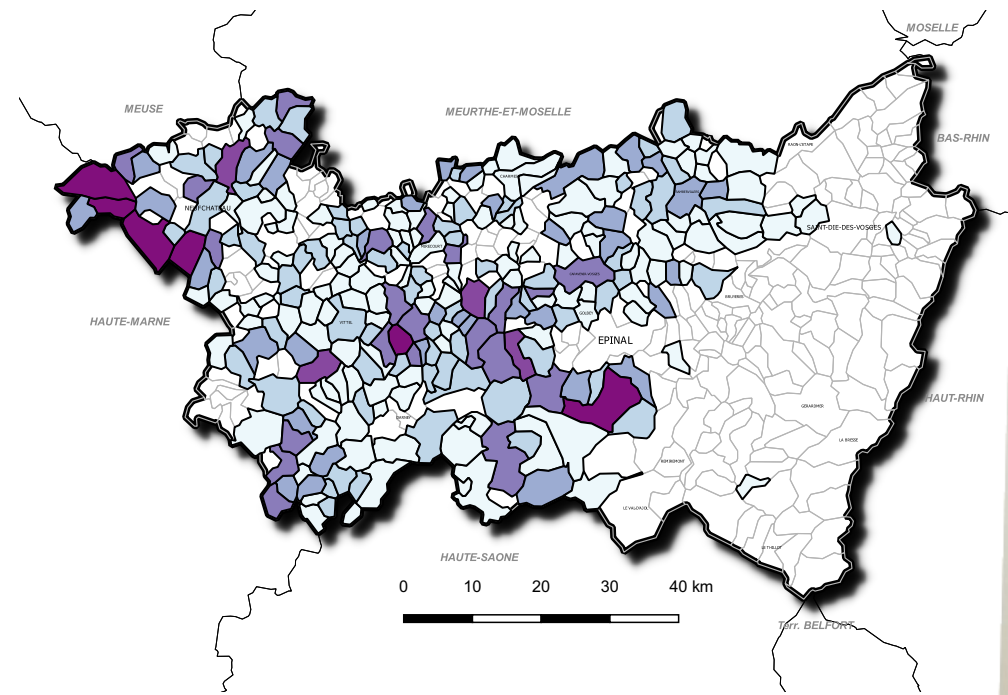
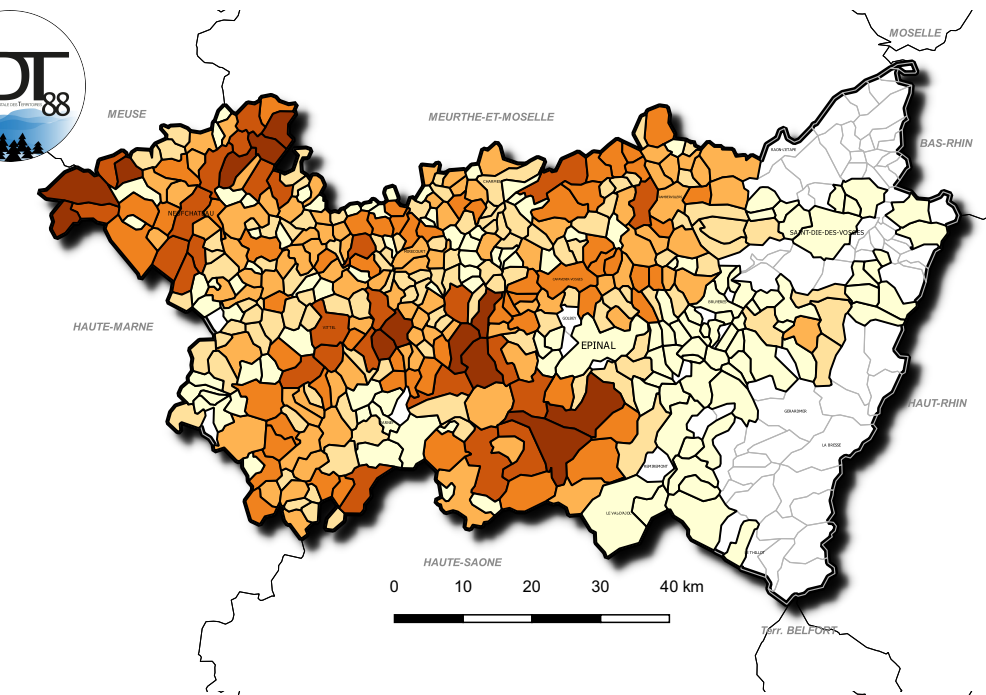
Culture de vente = culture dont la production n'est pas consommée sur l'exploitation.

Systèmes d'exploitation en polycultures = exploitation agricole qui produit uniquement des cultures végétales en plein champ (ex : céréales, oléagineux, protéagineux, légumineuses, légumes).

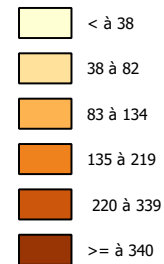
Politique Agricole Commune = ensemble de dispositifs de subvention européens que chaque agriculteur peut mobiliser en fonction de son type de production et de son projet.

Oléagineux = plantes cultivées pour ses graines ou ses fruits riches en lipides dont on extrait des huiles (ex : soja, tournesol, colza).

Protéagineux = plantes cultivées pour leur richesse en protéines et en amidon (ex : pois, féverole).



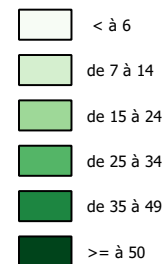
Surfaces Céréales (hectares)



Surfaces Oléagineux (hectares)



Surfaces Protéagineux (hectares)



Remarque pour les 3 cartes :
Les communes en blanc ne
présentent pas de surface de
production.

Production végétale : céréales - oléagineux - protéagineux

